



## DOSSIER D'INSCRIPTION 52e édition du Salon du Bourget 19 au 25 juin 2017

Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception des éléments suivants :

- bulletin d'inscription complété et signé
- versement de l'acompte de 50%

La subvention accordée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux PME éligibles vise à encourager la participation du plus grand nombre d'entreprises. **Elle est d'ores et déjà déduite du tarif proposé.**

### Critères d'éligibilité :

- Implantation en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- PME selon le règlement européen :
  - Effectif inférieur à 250 personnes
  - Chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 millions d'euros
  - N'appartenant pas à un groupe pour plus de 25%

### Le prix proposé comprend :

- La réservation de la surface nue
- La dotation de badges exposant permanent, badges exposant 1 jour, cartes d'invitations (nombre en fonction de la surface du stand)
- L'aménagement et la décoration standard du stand comprenant :
  - La signalétique du stand
  - La fourniture du mobilier (table, chaises, comptoir, présentoir)
  - L'éclairage standard
  - La puissance électrique standard (tout besoin de puissance électrique sera facturé selon le barème des prix proposés par l'organisateur SIAE, Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace)
- La gestion administrative auprès du SIAE
- Le service transporteur : dépôt de vos colis chez le transporteur (à Vitrolles en 2015), livraison sur votre stand et retour des colis chez le transporteur à récupérer une semaine après la fin du salon
- L'accès aux services communs du stand collectif (bar, open bar boissons soft, présence d'hôtesses, petits déjeuners quotidiens...)
- Le nettoyage du stand durant le salon
- Le gardiennage de nuit des stands pendant le weekend avant l'ouverture
- L'assistance montage / démontage

Autres services d'accompagnement :

- Outils de communication :
  - o La réalisation d'une pochette régionale
  - o La réalisation d'une plaquette de l'exposant R/V en FR/UK
- Programme d'animations / conférences
- Accueil de délégations étrangères et organisation de rendez-vous BtoB
- Accès à l'espace Mezzanine pour vos rendez-vous
- Présentiel d'un stagiaire/étudiant pendant le weekend du 24 et 25 juin 2017  
*L'organisateur SIAE exige une présence et une animation maximale des stands sous réserve de ne plus leur attribuer un bel emplacement à l'édition suivante. Jusqu'à présent, un tarif préférentiel était proposé aux exposants pour les inciter à rester. Pour l'édition 2017, nous proposons la présence d'un stagiaire/étudiant qui restera sur votre stand et vous représentera si besoin.*

Autres prestations à la demande :

- mobilier et/ou aménagement (mezzanine...) supplémentaire
- badges d'exposants supplémentaires
- emplacement parking
- ...

Ces options feront l'objet d'un bon de commande complémentaire « prestations optionnelles ».

-=00o=-

**Si vous ne souhaitez pas réserver une surface de stand, vous avez la possibilité de visiter le salon en profitant de notre offre NOMADE.**

2 formules sont proposées : offre Nomade Jour ou offre Nomade semaine :

- 1 badge Journalier ou badge Semaine
- Accès à l'espace de rendez-vous B2B sur la mezzanine
- Accès aux services communs du stand collectif

Ces offres font l'objet d'un bon de commande spécifique. Les tarifs sont disponibles auprès des contacts ci-dessous.

Léa Benezeth  
Coordinatrice Evènementiel & Réseau  
P. +33 (0)6 17 29 82 63  
[lea.benezeth@safeccluster.com](mailto:lea.benezeth@safeccluster.com)

Christine ANDO  
Chargée des opérations évènementielles  
P. +33(0)6 35 17 18 54  
[christine.ando@safeccluster.com](mailto:christine.ando@safeccluster.com)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

SOCIETE :	Mobile
Nom / prénom :	Email
Fonction :	Site web
Adresse :	N° SIRET
CP	Code APE
Ville	Effectif
Tel	CA

Si le contact pour le suivi de l'organisation est différent, merci de préciser ci-après :

Nom / prénom :	Mobile
Fonction :	Email

<b>Forfait de participation au salon</b> Droit d'inscription unitaire	1070 €	
<b>Réservation d'un stand équipé clef en main : à partir de 6m<sup>2</sup> puis par multiple de 6</b>		
	Tarif HT	
Stand 6m <sup>2</sup>	6 000 €	
Stand 12 m <sup>2</sup>	9 600 €	
Stand 18 m <sup>2</sup>	14 400 €	
Stand 24 m <sup>2</sup>	19 200 €	
Stand 30 m <sup>2</sup>	24 000 €	
Stand + 30m <sup>2</sup>	800€/m <sup>2</sup>	
Supplément angle	1000 €	
<b>Attention : le nombre d'angles disponibles est limité. Ils seront attribués à partir de 12 m<sup>2</sup> en fonction de la date de confirmation de réservation du stand (bulletin complété et acompte versé)</b>		
Surface nue supplémentaire d'une mezzanine privée au- dessus de votre stand	300€/m <sup>2</sup>	
	Nb de m <sup>2</sup> souhaité .....	
L'aménagement de cette surface sera à votre charge.		
Planeur/dirigeable/aéronef < 1 t	995 €	
Aéronef 1t à 3 t	1405 €	
	<b>TOTAL HT</b>	
	<b>TVA 20%</b>	
	<b>TOTAL TTC</b>	



**Acompte représentant 50% du coût total TTC à joindre obligatoirement à votre inscription**

Je soussigné (e) ..... déclare  
accepter les conditions générales décrites en page 6.

A : ..... Le .....

Bon pour engagement de participation  
Signature du responsable et cachet de l'entreprise :

## AUTRES INFORMATIONS

Que projetez-vous d'exposer sur votre stand ?

- Un ou plusieurs roll-up
- Un écran (merci de préciser la taille envisagée) : .....
- Une maquette
- Des équipements (merci de préciser) : .....
- Un aéronef (merci de préciser ses dimensions et son poids) : .....
- Autre (merci de préciser) : .....

Souhaitez-vous disposer d'un emplacement dans le showroom du stand collectif ?      oui     non

Si oui, précisez ce que vous souhaiteriez y exposer et les dimensions exacts (L x l x h) :

.....  
.....

Souhaitez-vous bénéficier du service « présentiel pendant le weekend » ?      oui       non

## Conditions générales

### Annexe 1 Inscription

L'inscription ne sera considérée définitive qu'à réception de l'acompte représentant 50% du coût total TTC.

### Annexe 2 Conditions de paiement

Le règlement s'effectue en 2 versements :

- Acompte de 50% payable à l'inscription
- Solde payable au 15 avril 2017

A défaut de règlement à l'inscription, SAFE Cluster pourra considérer, sans mise en demeure préalable, l'inscription comme résiliée de plein droit et reprendre la libre disposition des emplacements à effet immédiat.

### Annexe 3 Résiliation en cas d'annulation du réservataire

Toute annulation à l'initiative de l'exposant, quel qu'en soit le motif, ouvrira à SAFE Cluster le droit de facturer une indemnité de résiliation égale à l'intégralité de la surface réservée par le biais du bulletin d'inscription.

Si toutefois cette annulation intervient plus de quatre mois avant l'ouverture du salon et dans ce cas seulement, soit le 19 février 2017, SAFE Cluster s'efforcera de commercialiser cet espace. Dans le cas d'une nouvelle réservation, le pôle remboursera le montant versé à l'inscription, déduction faite des frais d'annulation correspondant à 15% du montant de cet acompte.

### Annexe 4 Cession des droits

Le réservataire ne peut céder à un tiers les droits qu'il tient de la réservation.

### Annexe 5 Assurance

Il appartient aux exposants de souscrire, ou d'appliquer, toute assurance de biens et de responsabilités qu'ils estiment nécessaires en raison des risques encourus à l'occasion de leur participation au salon, et notamment pour couvrir le risque de vol et d'accident.